

# INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE



Date : 14/10/2021

Pays : Côte d'Ivoire

Description des tâches : RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT (E) INTERNATIONAL (E) POUR L'ELABORATION DE LA STRATEGIE NATIONALE DE RECONCILIATION ET DE COHESION SOCIALE (SNRCS) 2021-2025

Numéro du projet/ AGENCE : CIV10 – 00125519 « Plan d'Initiation Etat de Droit »

Durée du contrat/services (si applicable) : La durée de la mission sera de 30 jours ouvrés.

Les offres devront être soumises avec la mention : « Consultant (e) international (e) pour l'élaboration de la Stratégie Nationale de Réconciliation et de Cohésion Sociale (SNRCS) 2021-2025 » :

Par email à l'adresse : [procurement.offers.ci@undp.org](mailto:procurement.offers.ci@undp.org) ou physiquement à l'adresse indiquée ci-dessous :

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)  
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas Plateau en face de la radio  
01 BP 1747 ABIDJAN 01  
COTE D'IVOIRE

Les offres placées sous plis scellés distincts devront nous parvenir au plus tard le 29 Octobre 2021 à 13h00 et comprendront :

- Une proposition technique une note méthodologique détaillée, comprenant l'organisation du déroulement des travaux et la capacité à réaliser ce type de travail,
- Le CV avec 3 personnes références,
- Une proposition financière,

Si vos propositions techniques et financières ne sont pas scellées dans des enveloppes séparées, ou dans deux dossiers distincts par mail, votre offre sera rejetée.

[Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.](#)

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à [procurement.ci@undp.org](mailto:procurement.ci@undp.org) ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Qualification et expérience dans le domaine (50 points)
2. Plan de travail (10 points)
3. Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (40 points)

Votre offre financière doit être dans un document séparé de l'offre technique.

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

Le dépouillement des offres techniques :

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères d'évaluation ci-dessous. Seules les offres techniques ayant totalisé au moins 70/100 points seront retenues pour l'évaluation financière.

Le dépouillement de l'offre financière :

La proposition financière qui sera cotée sur 30/100 points, se fera sur la base d'un montant forfaitaire incluant (les honoraires et autres frais).

Le soumissionnaire techniquement qualifié (e) ayant obtenu le meilleur score à l'issue de la pondération de l'offre technique et de l'offre financière sera retenu.e

**Les critères d'évaluation technique**

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultants				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience	40					
2.	Plan de travail	10					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	50					
<b>Total</b>		<b>100</b>					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Points maximum	Consultants				
			A	B	C	D	E
<b>Expertise / Qualification et expérience</b>							
1.1	Diplômes et références clés	20					
1.2	Expertise avérée dans le domaine de l'élaboration de stratégies, politiques	20					
<b>Total</b>		<b>40</b>					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
<b>Plan de travail</b>							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
	<b>Total</b>	<b>10</b>					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Points maximum	Consultants				
			A	B	C	D	E
<b>Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR</b>							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale de l'activité à mener ?	10					
3.2	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise des résultats attendus ?	10					
3.3	La présentation est-elle claire et la succession des activités ainsi que leur planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution des tâches ?	10					
3.4	Le Plan d'exécution (Chronogramme) des tâches est-il précis et cohérent ?	10					
3.5	La proposition intègre-t-elle la dimension genre dans l'ensemble de sa démarche	10					
	<b>Total</b>	<b>50</b>					



## **TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT (E) INTERNATIONAL (E) POUR L'ELABORATION DE LA STRATEGIE NATIONALE DE RECONCILIATION ET DE COHESION SOCIALE (SNRCS) 2021-2025**

### **I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

La Côte d'Ivoire est engagée depuis 2011 dans la reconstitution de son tissu social fragilisé par deux décennies de crises socio-politiques avec l'aide de l'Equipe-Pays des Nations Unies et des partenaires techniques et financiers. La solidarité et la cohésion sociale, deux valeurs essentielles de la société ivoirienne ont été fragilisées au cours de la dernière décennie d'instabilité chronique (1999-2011). Les gouvernements successifs ont placé la restauration et la consolidation de la cohésion sociale au rang des premières priorités du pays. Pour encadrer ce défi de la restauration de son tissu social, et en particulier le long processus de reconstruction de la confiance et de la cohésion sociale ; le Gouvernement, à travers le Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté (MSCSLP), avec l'appui de l'équipe pays des Nations Unies et des partenaires techniques et financiers, s'est engagé depuis 2016 dans la mise en œuvre d'une Stratégie Nationale de Réconciliation et de Cohésion Sociale (SNRCS 2016-2020), et depuis 2017 dans l'exécution du plan de réparation communautaire (PNRCo 2017- 2020). La SNRCS 2016-2020, fruit d'un exercice participatif et inclusif a été adoptée en conseil des ministres le 07 juin 2017. Elle devient alors le cadre de référence et de coordination des actions de réconciliation et de cohésion sociale. Elle fédère toutes les actions des structures en charge de la réconciliation et de la cohésion sociale et représente l'engagement de l'Etat envers les populations et permet aux partenaires techniques et financiers (PTF) de mieux aligner leurs actions sur les priorités du gouvernement.

Quatre années après sa mise en œuvre, et tenant compte de ce qui précède, une Revue des Progrès (RDP) de la SNRCS 2016-2020 se justifie pour formuler des lignes d'actions concrètes et d'orientations sur lesquelles les acteurs doivent focaliser les efforts pour concilier le développement avec la paix. Cette revue de progrès a été conduite par un consultant international du cabinet Subur Consulting (Barcelone-Espagne) et un consultant national indépendant avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement et du Programme National de Cohésion Sociale (PNCS).

L'objectif de la revue de progrès est de fournir une appréciation globale et indépendante de la valeur ajoutée, des résultats et bénéfices des interventions de la Stratégie Nationale de Réconciliation et de Cohésion Sociale entre 2016 et 2020 pour la consolidation de la paix et la cohésion sociale dans le pays.

Ainsi, le Ministère de la Réconciliation et de la Cohésion Nationale (MIRECONA) avec l'appui technique et financier du PNUD, a organisé, le vendredi 16 juillet 2021 à Seen Hôtel Plateau, un atelier de partage de la Revue de la Stratégie Nationale de la Réconciliation et de la Cohésion Sociale (SNRCS). Cet atelier avait pour objectif de partager les résultats majeurs de la revue des progrès de la SNRCS 2016-2020 et du PNRCO 2017-2020 en vue de mettre en évidence les leçons apprises et les bonnes pratiques puis de recueillir les recommandations pour l'élaboration d'une nouvelle stratégie.

Au regard de la dynamique observée et des nouveaux défis à relever, il paraît nécessaire d'élaborer une nouvelle Stratégie Nationale de la Réconciliation et de la Cohésion Sociale (SNRCS) 2021-2025. Cette nouvelle stratégie devra prendre compte les 12 piliers de l'ancienne SNRCS 2016-2020 à savoir : justice et vérité - circulation des armes – emploi - foncier rural – genre - accès aux services sociaux de base – médias – réparation - sécurité réfugié - renonciation et cohésion sociale, auxquels s'ajoute d'autres défis qui mettent à mal la réconciliation et la cohésion nationale. On note : le terrorisme - l'orpaillage illégal - la rumeur- les discours de haine – l'extrémisme/radicalisation religieux – la division des partis politiques – les prisonniers politiques.

Conformément à la feuille de route, les consultations pour la nouvelle SNRCS 2021-2025 s'effectueront durant les deux premières semaines du mois de d'octobre 2021.

## **II. OBJECTIFS GENERAL ET SPECIFIQUES DE LA SNRCS**

La SNRCS 2021-2025 a pour objectif de fournir au MIRECONA et aux partenaires de mise en œuvre un document de référence et de coordination des actions de réconciliation et de cohésion sociale en lien avec le PND 2021-2025. De façon spécifique, il s'agira de :

- Aligner les objectifs et actions de la SNRCS 2021-2025 aux priorités nationales et au contexte actuel ;
- Faire des consultations pour recueillir la contribution des Institutions nationales, des Ministères techniques, des Institutions internationales, de l'Equipe-Pays des Nations Unies, des collectivités territoriales et des organisations de la société civile pour l'élaboration de la SNRCS 2021-2025 et du Plan d'action 2022-2025 ;
- Proposer un cadre de coopération, de coordination, de suivi, de communication et de mobilisation de ressources au profit de la SNRCS 2021-2025 et du plan d'action 2022-2025.

### III. RESULTATS

Au terme de la SNRCS 2021-2025, le MIRECONA/PNCS devra disposer d'un document de référence sur les actions de la réconciliation et de la cohésion nationale :

- Les objectifs et les actions de la SNRCS 2021-2025 sont alignés aux priorités nationales et au contexte actuel ;
- Des consultations pour recueillir la contribution des Institutions nationales, des Ministères techniques, des Institutions internationales, de l'Equipe-Pays des Nations Unies, des collectivités territoriales et des organisations de la société civile pour l'élaboration de la SNRCS 2021-2025 et du plan d'action 2022-2025 sont faites ;
- Un cadre de coopération, de coordination, de suivi, de communication et de mobilisation de ressources au profit de la SNRCS 2021-2025 et du plan d'actions 2022-2025 est disponible.

### IV. METHODOLOGIE

La stratégie est le fruit d'un exercice participatif et inclusif. Cet exercice connaîtra le déroulement suivant :

- Revue documentaire (rapport des CDP, PND 2021-2025, Côte d'Ivoire prospective 2040, rapport des actions du ministre, rapport atelier de, rapport d'activité de la direction de la cohésion nationale, etc)
- Consultations (entretiens, interview, focus groupe) seront réalisées à Abidjan et dans les régions Nord, Centre, Ouest et Est du pays sur proposition de localités et des personnes à rencontrer.

#### **□ Services demandés :**

Le/la consultant-e devra produire :

- Un rapport initial. Ce rapport initial doit être préparé et présenté au MIRECONA et au PNUD durant la première semaine de la mission. Il doit détailler la compréhension du travail attendu. Le rapport initial doit inclure un programme détaillé des tâches, activités et prestations ;
- Un document provisoire de SNRCS 2021-2025. Ce document sera un rapport analytique basé sur un examen documentaire qualitatif et quantitatif et sur des analyses de terrain. Le travail devra être mené en étroite collaboration avec le Ministère de la Réconciliation et de la Cohésion Nationale (MIRECONA) et le PNUD ;
- Un document final sera proposé.

**Le/la consultant-e devra intégrer la dimension genre dans l'ensemble de sa démarche, dans ses analyses et dans les produits attendus.**

La SNRCS 2021-2025 est un document public. **Si certaines questions sont considérées sensibles pour la publication, celles-ci seront consignées séparément dans une note interne à l'attention du Cabinet du MIRECONA.**

## V. ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL

Le/la consultant(e) international(e) travaillera sous la supervision du Spécialiste Programme Gouvernance du PNUD et en étroite collaboration avec le Ministère de la Réconciliation et de la Cohésion Nationale. Il sera appuyé dans sa tâche par un(e) Consultant(e) national(e) recruté(e) par le PNUD.

## VI. DURÉE DE LA MISSION

La mission se déroulera dans le mois de Novembre 2021 et s'étendra sur 30 jours ouvrés.

## VII. QUALIFICATIONS ET COMPETENCES

L'élaboration de la SNRCS 2021-2025 sera conduite par un/une expert-e international-e spécialiste des questions de consolidation de la paix et réformes institutionnelles. Il/elle doit avoir une solide expérience dans l'élaboration des documents de stratégies ou de documents de politiques.

Il/elle doit répondre au profil suivant :

- Diplôme universitaire de troisième cycle (minimum BAC+5) en droit, en administration publique, ou sciences politiques, en relations internationales, gestion de projets ou discipline connexe ;
- Expérience d'au moins 15 ans dans le domaine de la cohésion sociale, de la paix et de la réconciliation ;
- Une solide expérience dans l'élaboration des documents de stratégie ou documents de politique et dans la conduite des réformes dans le domaine de la cohésion sociale, de la paix et de la réconciliation ;
- Une bonne connaissance de la région de l'Afrique de l'Ouest et du contexte socio-politique et économique de la Côte d'Ivoire ;
- Une expérience avec le système des Nations Unies et le PNUD en particulier est un atout ;
- Une bonne connaissance de la prise en compte du genre dans l'élaboration des documents de politique ;
- Parfaite maîtrise du Français.

## VIII. PAIEMENT

Délivrables	Délais	Montant
Rapport initial	A 3 jours ouvrés du début de la mission	20%
Document provisoire	Après 20 jours ouvrés à partir du début de la mission	50%
Document de stratégie final	A la fin du contrat dès la remise du document final	30%

**NB** : Tous les documents sont validés et certifiés avant paiement.

## IX. MODALITÉ DE SOUMISSION

Le dossier de candidature devra être constitué de :

**i. Une offre technique incluant :**

- La compréhension des TDR et la méthodologie d'évaluation proposée ;
- Un chronogramme prévisionnel des tâches précisant les moyens humains et matériels affectés à chaque étape de la prestation ;
- Un résumé de l'expérience passée du/ de la consultant-e;
- Le Curriculum Vitae du/de la consultant-e ;

**ii. Une offre financière incluant :**

- Les honoraires du/ de la consultant-e
- Les coûts liés aux ressources humaines et matériels impliqués

## X. CRITÈRES D'ÉVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES ET FINANCIÈRES

a) Le nombre de points attribués pour chaque critère technique est le suivant :

La sélection sera faite sur la base des critères suivants :

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience	40					
2.	Plan de travail	10					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	50					
Total		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Note maximum	A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes et références clés	20					
1.2	Expertise avérée dans le domaine de l'élaboration de stratégies, politiques	20					
Total		40					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
Total		10					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique Formulaire 3		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale de l'activité à mener ?	10					
3.2	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise des résultats attendus ?	10					
3.3	La présentation est-elle claire et la succession des activités ainsi que leur planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution des tâches ?	10					
3.4	Le Plan d'exécution (Chronogramme) des tâches est-il précis et cohérent ?	10					
3.5	La proposition intègre-t-elle la dimension genre dans l'ensemble de sa démarche	10					
Total		50					

b) Evaluation des offres

Seules les candidatures ayant obtenu une note au moins égale à 70 points sur le total des 100 points seront retenues pour une analyse financière ;

La méthode d'évaluation qui sera utilisée est celle du mieux-disant.

Une proposition financière sur la base d'un montant forfaitaire mensuel incluant (les honoraires, les frais de voyage, les indemnités journalières/perdiems et autres frais relatifs à la mission dans les localités de l'intérieur du pays) ;

Pour permettre une meilleure appréciation du montant forfaitaire proposé, le consultant doit éclater son montant forfaitaire en indiquant clairement les frais prévus pour les honoraires, les frais de voyages et ceux affectés aux indemnités journalières/perdiems ;

**Détail des coûts par élément :**

Eléments	Coût Unitaire	Quantité	Coût total pour la durée du Contrat
<b>I. Coûts du Personnel</b>			
Honoraires			
Assurance vie			
Assurance maladie			
Communications			
Transport			
Autres (Mentionner svp)			
<b>II. Frais de voyage afin de rejoindre le lieu de la Consultance</b>			
Billet d'avion de la destination d'origine à la destination de la Consultance			
Frais de subsistance (selon le taux en vigueur et applicable au Système des Nations Unies)			
Assurance voyage			
Frais de voyage			
Autres (mentionner svp)			
<b>III. Voyages dans le cadre de la Consultance (si applicable)</b>			
Frais de transport			
Frais de subsistance			
Assurance voyage			
Frais de voyage			
Autres (mentionner svp)			

N/A : Non Applicable